



UNE BANQUE POUR LA VIE

CONDITIONS & TARIFS TTC

Septembre 2022

CLIENTÈLE PRIVÉE



GÉNÉRALITÉS

Vous trouverez dans ce document les principales conditions tarifaires appliquées aux opérations bancaires des particuliers. Ces conditions concernent les opérations et services standards les plus courants.

Elles peuvent être modifiées à tout moment et donneront lieu à une information préalable générale ou personnalisée en cas de modification. Elles ne tiennent pas compte de dérogations particulières, de promotions ou de tarifs spécifiques.

Votre interlocuteur habituel est à votre disposition pour vous communiquer toutes les indications complémentaires que vous souhaiteriez obtenir. Vous pouvez aussi consulter le Glossaire « Banque au quotidien et crédit » du comité consultatif du secteur financier sur www.ccsf.fr.

Ces tarifs sont présentés en euro, toutes taxes comprises (TTC), au taux de la TVA en vigueur au moment de la parution de ce document (soit 20 %).

Cette brochure est disponible sur notre site internet (www.bami.fr) et dans chacune de nos agences.

SOMMAIRE

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	p. 2
Banque à distance	p. 2
Moyens et opérations de paiement	p. 2 - 4
Offres groupées de services	p. 4
Irrégularités et incidents	p. 4 - 5
Découverts et crédits	p. 5
Épargne et placements financiers	p. 6
Services patrimoniaux	p. 6
Assurance et prévoyance	p. 6
Résoudre un litige	p. 7
Pour en savoir plus	p. 7

DOCUMENT D'INFORMATION TARIFAIRE

Le document d'information tarifaire (DIT), vous informant sur les frais d'utilisation des douze services les plus représentatifs liés à un compte de dépôt à vue, est disponible en libre service dans votre agence Bami ou sur le site Internet de la Bami.

<https://www.banquebami.fr/content/tarifications>



OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Ouverture, transformation, clôture

▶ Ouverture de compte	Gratuit
▶ Transfert de compte dans une autre agence de la banque	Gratuit
▶ Clôture de compte	Gratuit
▶ Désolidarisation de compte joint	Gratuit
▶ Dossier de succession	1 % du montant
• Minimum	250 €
• Maximum	750 €
• Supplément international	500 €
▶ Frais de gestion succession (par an)	125 €
▶ Services bancaires de base fournis dans le cadre du droit au compte, articles L-312-1 et D-312-5-1 du Code monétaire et financier	Gratuit
▶ Service d'aide à la mobilité bancaire	Gratuit

Relevés de compte

▶ Relevé standard mensuel	Gratuit
▶ Relevé annuel des frais bancaires	Gratuit

Tenue de compte

▶ Frais de tenue de compte	
▪ Solde moyen créditeur < 1 500 € (trimestriel)	18 €
▪ Solde moyen créditeur ≥ 1 500 € (trimestriel)	Gratuit
▶ Frais de gestion de compte inactif depuis 12 mois (par an)	30 €

Services en agence

▶ Délivrance d'un RIB / BIC / IBAN	Gratuit
▶ Courrier conservé à l'agence (sur demande écrite) (par an)	90 €
▶ Versement / Retrait d'espèces	Gratuit
▪ Commission de gestion d'approvisionnement pour retraits d'espèces ≥ 10 000 € (nous prévenir 3 jours à l'avance)	1,20 %
▶ Frais de recherche de document	
▪ Recherche simple < 1 an	19 €
▪ Recherche simple > 1 an	60 €
▪ Recherche complexe	sur devis
• Minimum	120 €
▪ Réimpression de 1 à 5 extrait(s) de compte bordereau(x) ou avis	9 €
▪ Photocopie de documents dont chèque	6 €

▶ Attestation (ex. soldes bancaires, avoirs détenus, origine des fonds ...)	15 € / unité
▶ Frais d'envoi de documents divers	
▪ Frais d'envoi simple	2 €
+ répercussion des frais postaux	
▪ Frais d'envoi en recommandé avec accusé de réception	2 €
+ répercussion des frais postaux	
▶ Frais de recherche ou relance conformité	30 €
▶ Frais de changement d'adresse	Gratuit
▶ Frais de location de coffre-fort (par débit en compte)	
▪ Redevance annuelle déterminée selon :	
• Le volume du compartiment	
• La valeur maximale du contenu choisie	
<i>(Tarifs disponibles en agence)</i>	
▪ Frais d'ouverture forcée du coffre-fort	frais réels
▪ Dépôt de garantie	350 €

BANQUE À DISTANCE

▶ Abonnement BamiBanque et BamiBourse (Tarif trimestriel)	12 €
▪ Consultation de comptes bancaires, virements, impression historiques et RIB	
▪ Consultation de comptes titres, impression de portefeuilles, saisie des ordres	

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Dates de valeur

▶ Versement d'espèces et retrait d'espèces	valeur J
▶ Paiement par chèque	valeur J
▶ Remise de chèque ¹	valeur J + 1 ouvré
▶ Retour de chèque impayé	valeur de la remise
▶ Paiement d'avis de prélèvement	valeur J
▶ Émission et réception d'un virement ²	valeur J

Cartes

▶ Carte Visa « Classic » ³	
▪ Cotisation annuelle Carte PERSO	
• Débit immédiat	45 €
• Débit différé	60 €

¹ Chèque français. Sinon nous consulter.

² En devise de l'Espace Economique Européen. Sinon nous consulter.

³ Les gammes PERSO et LEHEN se différencient en fonction des plafonds de paiement et de retrait accordés.



<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cotisation annuelle Carte LEHEN <ul style="list-style-type: none"> • Débit immédiat 90 € • Débit différé 105 € 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Frais d'émission de virement vers l'étranger non SEPA (hors commission de change pour les virements en devise) 1,30 ‰ <ul style="list-style-type: none"> • Minimum 26 € • Maximum 180 €
▶ Cotisation seconde carte sur un même compte, 50 % du tarif ci-dessus (Réduction appliquée sur la moins chère des deux cartes) ⁴	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Frais de messagerie SWIFT 8,50 € <ul style="list-style-type: none"> ▪ Paiement en urgence (obligation de moyen, sans garantie de délais) 18 € ▪ Copie de message SWIFT 18 €
▶ Carte Visa « Premier » <ul style="list-style-type: none"> ▪ Droit d'entrée 50 € ▪ Cotisation annuelle 135 € 	▶ Frais de réception de virement de l'étranger non SEPA (hors commission de change pour les virements en devise) 1,20 ‰ <ul style="list-style-type: none"> • Minimum 18 € • Maximum 138 €
▶ Carte Visa « On Line » 35 €	▶ Frais d'intervention sur virement (instruction non conforme, IBAN incomplet, incorrect ou rejeté) 25 €
▶ Cotisation annuelle à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement 20 €	▶ VSOT – Virement Spécifique Orienté Trésorerie <ul style="list-style-type: none"> ▪ VSOT reçu Gratuit ▪ VSOT émis 1,10 ‰ <ul style="list-style-type: none"> • Minimum 23,50 € • Maximum 180 €
▶ Traitement autorisation exceptionnelle temporaire (VIP) 35 €	
▶ Réédition de code confidentiel 15 €	
▶ Refabrication de carte 15 €	
▶ Commande de carte en urgence 80 €	
▶ Envoi de carte en recommandé (hors frais d'envoi) 12 €	
▶ Opérations par carte <ul style="list-style-type: none"> ▪ Zone Euro <ul style="list-style-type: none"> • Paiement par carte Gratuit • Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (DAB Bami et autres banques) Gratuit ▪ Hors zone Euro <ul style="list-style-type: none"> • Paiement par carte 2,50 % • Retrait d'espèces au DAB d'autres banques 2,50 % + 6 € 	
▶ Opposition sur carte bancaire (perte ou vol) Gratuit	
▶ Recherche pour réclamation / contestation sur paiement par carte bancaire <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fondée Gratuit ▪ Non fondée (en France) 50 € ▪ Non fondée (à l'étranger) 70 € 	
▶ Frais de destruction de carte bancaire non retirée 10 €	

Prélèvements / TIP

▶ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit
▶ Frais par paiement de prélèvement SEPA (SDD) domicilié	Gratuit
▶ Opposition sur mandat de prélèvement SEPA (ponctuelle, temporaire, définitive)	Gratuit
▶ Frais d'opposition à un prélèvement avant exécution	Gratuit
▶ Frais de retour SDD autre que « sans provision »	Gratuit
▶ Procédure « Recherche de preuve » <ul style="list-style-type: none"> ▪ Issue positive (remboursement définitif du SDD), frais de dossier Gratuit ▪ Issue négative (demande infondée, pas de remboursement du SDD), frais de dossier 29 € 	

Virements

▶ Frais par virement sur un autre compte détenu à la Bami (exécuté en agence ou par internet)	Gratuit
▶ Frais par virement SEPA émis par internet	0,70 €
▶ Frais par virement SEPA occasionnel émis en agence	4,50 €
▶ Frais de mise en place d'un virement permanent SEPA	Gratuit
▶ Frais par virement SEPA permanent émis	1,50 €
▶ Frais de réception d'un virement SEPA	Gratuit
▶ Incident sur virement SEPA (non exécution, rejet par le bénéficiaire)	Gratuit

Chèques

▶ Paiement par chèque	Gratuit
▶ Chéquier remis à l'agence	Gratuit
▶ Frais d'envoi de chéquier en recommandé + répercussion des frais postaux	2,5 €
▶ Frais d'émission d'un chèque de banque	21 €
▶ Frais d'émission d'un chèque de banque en devise <ul style="list-style-type: none"> • Minimum 30 € 	1,20 ‰
▶ Frais de destruction de chéquier non retiré	10 €
▶ Frais de traitement d'un chèque non conforme	10 €

⁴ S'il s'avère que la cotisation de la carte la moins chère a déjà été payée, cette réduction de 50% s'appliquera au renouvellement de cette dernière.



▶ Frais d'opposition sur chèque	19 €
▶ Frais d'opposition sur chéquier par l'émetteur	38 €
▶ Frais de chèque impayé autre que « sans provision »	19 €
▶ Frais de remise de chèques étrangers (crédit immédiat sauf bonne fin)	
▪ Inférieur à 500 €	13 €
▪ Supérieur ou égal à 500 €	1,20 %
• Minimum	26 €
• Maximum	138 €
▪ Frais de correspondant	9,50 €
▶ Commission de change standard	5 %
▶ Traitement particulier international (retour de fonds titres impayés)	35 €

- Plafonnement des frais ci-après liés aux incidents de paiement et irrégularités
 - Plafond mensuel 20 € / mois
 - Plafond annuel 200 € / an

Les commissions d'intervention incluant le plafonnement spécifique, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant l'irrégularité du fonctionnement du compte, nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires erronées, absence ou insuffisance de provision, différé de paiement, ...).

- ▶ Conditions standards 8 € par opération
plafond mensuel de 80 €
- ▶ Conditions destinées à la clientèle bénéficiant des services bancaires de base, ainsi qu'à la clientèle en situation de fragilité financière 4 € par opération
plafond mensuel de 20 €

Opérations particulières

- ▶ Frais par saisie-attribution ou autres 150 €
- ▶ Frais par saisie administrative à tiers détenteur (10 % du montant dû) maximum 100 €
- ▶ Retour de courrier non délivré (NPAI) 25 €
- ▶ Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé 15 €

Incidents de paiement

- ▶ Incident sur chèque émis
 - Chèque sans provision
 - Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision 19 €
 - Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (incluant la lettre d'information et la commission d'intervention) :
 - Chèque inférieur ou égal à 50 € 30 €
 - Chèque supérieur à 50 € 50 €
 - Frais pour paiement d'un chèque en période d'interdiction bancaire 30 €

Opérations en devises

▶ Commission de change en devise	
▪ Valeurs libellés en devises	0,50 %
• Minimum	20 €
• Maximum	120 €

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

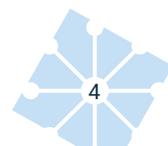
- ▶ Offre 16 - 25
 - Exonération des frais de tenue de compte jusqu'au jour de votre 25ème anniversaire.
 - Gratuité pendant 1 an pour une carte bancaire, l'accès banque à distance (www.bami.fr) et un virement permanent
 - 50 % du tarif standard par la suite jusqu'au jour du 25ème anniversaire
 - Crédit étudiant⁵
- ▶ Offre patrimoniale 50 € / mois
 - Aide à la Déclaration de l'Impôt sur le Revenu
 - Aide à la Déclaration de l'Impôt sur la Fortune
 - Aide au calcul des plus-values taxables
 - Une étude thématique
 - Un barème spécifique de courtage⁶ sur les portefeuilles titres
 - Une publication trimestrielle
 - Une carte VISA CLASSIC ou PREMIER
 - Deux actions VIP
 - Un accès banque à distance (www.bami.fr)

- ▶ Forfait Client en situation de fragilité financière 3 € / mois

Ce forfait comprend la tenue et la fermeture du compte de dépôt, une carte de paiement à autorisation systématique, le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence Bami du compte, quatre virements mensuels SEPA dont au moins un virement permanent et des prélèvements SEPA en nombre illimité, deux chèques de banque par mois, l'abonnement Baminet permettant la consultation du compte à distance, la fourniture de relevés d'identités bancaires, le plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4 € par opération et 20 € par mois, un changement d'adresse une fois par mois.

⁵ Réservé aux Generation Bis.

⁶ Ces frais de courtage dérogatoires sur Bourse France sont de 0,36 % TTC, avec un minimum de 14,04 €uros TTC.



- ▶ Frais suite à notification signalée par la BDF d'une interdiction d'émettre des chèques 30 €
- ▶ Incident sur carte bancaire
 - Opposition sur carte bancaire (utilisation abusive) Gratuit
 - Frais pour déclaration à la BDF d'une décision de retrait de carte bancaire 50 €
- ▶ Incident sur prélèvement
 - Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (dans la limite du montant de l'ordre de paiement)
 - Inférieur ou égal à 20 € maximum 20 €⁷
 - Supérieur à 20 € 20 €
- ▶ Incident sur virement
 - Frais de non exécution de virement pour défaut de provision 20 €
- ▶ Incident sur échéance de prêt
 - Frais d'émission d'un courrier suite à échéance de prêt impayé 25 €
- ▶ Frais de courrier de relance pour compte débiteur
 - Envoi simple 15 €
 - Envoi en recommandé 15 € + répercussion des frais postaux
- ▶ Frais de courrier de dénonciation de convention de découvert de compte (en recommandé) 25 € + répercussion des frais postaux
- ▶ Plafonnement des frais ci-après pour les clients identifiés comme éligibles à l'offre spécifique de fragilité financière

Plafond mensuel 25 € / mois

Les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

Crédits à la consommation (Prêt personnel)

La Bami vous propose d'étudier votre demande lors d'un rendez-vous avec l'un de ses Conseillers qui vous présentera l'offre la mieux adaptée à vos besoins.

- ▶ Frais de dossier proportionnel au montant emprunté 1 %
 - Minimum 90 €
- ▶ Assurance emprunteur nous consulter

Crédits immobiliers

La Bami vous propose d'étudier votre demande lors d'un rendez-vous avec l'un de ses Conseillers qui vous présentera l'offre la mieux adaptée à vos besoins.

- ▶ Frais de dossier proportionnel au montant emprunté 1 %
 - Minimum 150 €
- ▶ Frais de réaménagement de crédit Min. 150 €
- ▶ Assurance emprunteur nous consulter

Engagements délivrés par la banque

- ▶ Acte de caution
 - Frais d'acte 305 €
 - Commission (perçue d'avance) 2 %
 - Minimum (par trimestre)⁹ 30 €

Garanties sur découvert, prêt ou engagement délivré par la banque

- ▶ Nantissement de compte titres ouvert à la Bami 100 €
- ▶ Nantissement de compte titres hors Bami 350 €
- ▶ Nantissement / délégation d'un contrat d'assurance-vie, etc. (partenariat Bami) 100 €
- ▶ Nantissement / délégation d'un contrat d'assurance-vie, etc. (hors partenariat Bami) 350 €

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

- ▶ Constitution de dossier et renouvellement de concours annuel 55 €

Facilités de caisse et/ou découverts

- ▶ Frais sur autorisation de découvert annuel 55 €
- ▶ Taux de base Bami (TBB) 8,60 %
- ▶ Découvert autorisé et formalisé TBB + 5,5 %⁸
- ▶ Découvert au-delà de l'autorisation TBB + 9,5 %⁸
- ▶ Minimum forfaitaire d'agios, par trimestre 10 € (au-delà d'un minimum de 1,50 € exonérant la prise d'agios)

⁷ Commission égale au montant rejeté.

⁸ Plafonné par le taux d'usure en vigueur (taux consultable sur le site internet de la Banque de France)

⁹ Tout trimestre entamé est dû en totalité.



ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Épargne bancaire

- ▶ Taux des produits d'épargne, disponible également sur le site : <https://www.economie.gouv.fr/> nous consulter
- ▶ Transfert compte épargne hors Bami (PEL, CEL ...) 100 €
- ▶ Duplicata contrat / reconstitution relevé d'épargne bancaire 9 €

Placements Financiers

- ▶ Relevé de portefeuille trimestriel Gratuit

Service Gestion Privée

- ▶ Frais de gestion sous mandat nous consulter
- ▶ Frais de gestion conseillée (Frais de courtage spécifique) nous consulter
- ▶ Frais d'ouverture et clôture de compte titres dont PEA Gratuit

Opérations de bourse

- ▶ Courtage Bourse France
 - Ordre reçu en agence 1,20 %
 - Minimum (pour les comptes titres ordinaires) 14 €
 - Ordre transmis par internet 0,50 %
 - Minimum (pour les comptes titres ordinaires) 8 €
- ▶ Courtage Bourse Étrangère
 - Frais du courtier local nous consulter
 - Commission 1,80 %
 - Minimum 55 €

Conservation des titres - Droits de garde

Perception semestrielle sur valorisation au 30 juin et 31 décembre

- ▶ OPCVM gérés par partenaires Bami
 - Commission proportionnelle
 - Jusqu'à 100 000 € 0,20 %
 - Au-delà de 100 000 € 0,15 %
 - Minimum (pour les comptes titres ordinaires) 20 €
 - Maximum 60 €
- ▶ Titres vifs et OPCVM « non partenaires »
 - Commission proportionnelle
 - Jusqu'à 100 000 € 0,20 %
 - Au-delà de 100 000 € 0,15 %
 - Minimum (pour les comptes titres ordinaires) 60 €

- Commission fixe par ligne
 - Dépôt « domestique » 2,50 €
 - Dépôt « étranger » 35 €

Opérations sur titres

- ▶ Transfert de titres (par ligne)
 - Dépôt « domestique » 15 €
 - Non cotés 50 €
 - Dépôt « étranger » (pour les comptes titres ordinaires uniquement) 78 €
- ▶ Transfert de compte (par compte transféré)
 - Minimum (pour les comptes titres ordinaires) 100 €
 - Plafond (pour les PEA / PEA-PME), transfert de titres inclus 150 €
- ▶ Changement nominatif / porteur (par ligne) 50 €

SICAV et FCP

- ▶ Droits d'entrée et de sortie des SICAV et FCP, gérés ou distribués par la Bami, variables selon la nature de chacun selon émetteur
- ▶ Autres OPCVM :
 - Droits d'entrée et de sortie selon émetteur

Dans certains cas, la Banque peut recevoir de ses partenaires des commissions ou rétrocessions sur frais ou encours.

Les rétrocessions peuvent varier de 0 à 1,2 % de l'encours et les commissions (droits d'entrée) de 0 à 2 % du montant souscrit. Votre conseiller se tient à votre disposition pour toutes précisions supplémentaires.

SERVICES PATRIMONIAUX

- ▶ Aide à la déclaration IR ou ISF (par déclaration) 250 €
- ▶ Service d'aide au calcul des plus-values réalisées 100 €
- ▶ Étude thématique 250 €
- ▶ Étude complète 1 500 €

ASSURANCE ET PRÉVOYANCE

La Bami en sa qualité d'intermédiaire d'assurance, dûment enregistrée à l'orias sous le numéro 07 027 706, peut vous proposer, via ses partenaires, une large gamme de produits d'assurances et de prévoyance.



Votre conseiller est votre interlocuteur privilégié pour fournir tous les renseignements sur le fonctionnement de votre compte et/ou répondre à toutes autres interrogations et éventuelles réclamations. Votre agence s'efforcera de trouver une solution.

En cas de réclamation, vous devrez contacter votre agence. Le service compétent étudiera votre demande et vous répondra dans un délai maximum de deux mois.

S'il s'agit d'un différend relatif à un service de paiement, ce délai est ramené à quinze jours ouvrables. Dans des situations exceptionnelles, si aucune réponse ne peut être donnée dans ce délai de quinze jours pour des raisons échappant au contrôle de la Banque, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant clairement le délai complémentaire nécessaire pour répondre à la réclamation et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive, qui ne pourra pas dépasser trente-cinq jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

Si une difficulté demeurait, le Service Réclamation est à votre disposition pour tenter de la résoudre.

Service Réclamation - Direction Générale
76 avenue du 8 mai 1945
64100 Bayonne

Si vous n'êtes pas satisfait de la solution proposée, après extinction de ces deux voies de recours (Agence et service Réclamation) ou à défaut de réponse dans les deux mois, vous pouvez vous adresser gratuitement au Médiateur.

La saisine du Médiateur s'effectue directement via le formulaire de demande de médiation sur le site Internet du médiateur de la Fédération Bancaire Française auquel la Bami est rattachée :

<http://lemediateur.fbf.fr/>

ou par écrit à l'adresse suivante :

Le médiateur auprès de la FBF
CS 151
75422 Paris Cedex 09

Pour plus d'informations, vous pouvez prendre connaissance de la Charte de la Médiation disponible sur le site internet de la Bami.



Contactez
votre conseiller
en agence



Connectez-vous
à notre site internet
www.bami.fr



**UNE BANQUE
POUR LA VIE**

Banque Michel Inchauspé - Bami

Maison fondée en 1887 - Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 30.000.000 euros
R.C.S Bayonne 312 214 315 - Siège social : 76 avenue du 8 mai 1945 - 64100 Bayonne

Établissement de Crédit agréé par l'ACPR et Société de Courtage d'Assurance (n° ORIAS 07027706) - www.bami.fr - Tél : 05 59 22 60 00



**Siège social
BAYONNE**

76 avenue du 8 mai 1945
64100 Bayonne
05 59 22 60 00
agence.centrale@bami.fr

ST-JEAN-PIED-DE-PORT

11, place Floquet
64220 Saint-Jean-Pied-de-Port
05 59 37 99 20
agence.stjean@bami.fr

BIARRITZ

1, place Clemenceau
64200 Biarritz
05 59 22 40 40
agence.biarriz@bami.fr

ST-PALAIS

2, rue Thiers
64120 Saint-Palais
05 59 65 99 45
agence.stpalais@bami.fr

LOURDES

3, place Marcadal
65100 Lourdes
05 62 94 57 91
agence.lourdes@bami.fr

DAX

Promenade des Remparts
40100 Dax
05 58 90 47 20
agence.dax@bami.fr



www.bami.fr

MAULÉON

80, rue Victor Hugo
64130 Mauléon
05 59 28 03 80
agence.mauleon@bami.fr

PAU

16, place Georges Clemenceau
64000 Pau
05 59 27 28 11
agence.pau@bami.fr

HASPARREN

22, rue Francis Jammes
64240 Hasparren
05 59 29 63 63
agence.hasparren@bami.fr

CAMBO

44, allée Edmond Rostand
64250 Cambo-Les-Bains
05 59 29 31 64
agence.cambo@bami.fr

BÉHOBIE

Pont International - RN10
64700 Béohobie
05 59 20 68 95
agence.behobie@bami.fr

OLORON

12, rue Despouirins
64400 Oloron-Sainte-Marie
05 59 39 91 79
agence.oloron@bami.fr

ST-JEAN-DE-LUZ

48, Boulevard Victor Hugo
64500 St-Jean-de-Luz
05 59 08 00 20
agence.stjeanluz@bami.fr

BORDEAUX

4, rue Michel Montaigne
33000 Bordeaux
05 56 79 23 23
agence.bordeaux@bami.fr